

## SUJETS PHARES

### DREAL PACA :

Le 27 novembre dernier, Environnement-Industrie, accompagné des fédérations professionnelles adhérentes (FCM, UFIP énergies et mobilité, UIMM et UNICEM) a rencontré la DREAL PACA afin d'échanger sur les sujets d'actualité et d'importance pour les industriels de la région. Afin de préparer au mieux cette rencontre, l'association a sondé ses adhérents pour déterminer les points à évoquer. Parmi les thèmes abordés : La sécheresse, les PFAS, les suites d'inspections ...

### EAU – SECHERESSE :

L'association poursuit sa représentation des acteurs économiques industriels sur les sujets de l'eau, et notamment sur la gestion quantitative de la ressource.

Après avoir participé aux échanges avec le Ministère de la Transition Écologique concernant l'outil VIGIEAU durant l'été, l'association était présente au Comité Ressource en Eau Interdépartemental (CREI) Serre-Ponçon, Sainte-Croix/Castillon, Saint-Cassien, le 5 décembre dernier.

L'association toujours en veille sur la parution des nouveaux Arrêtés Cadres Départementaux de la région (harmonisation avec la dernière version de l'Arrêté Cadre Interdépartemental Serre-Ponçon, Sainte-Croix/Castillon, Saint-Cassien) ; a constaté que les exemptions de l'arrêté ministériel pour les usages économes en eau n'avaient pas été reprises dans les ACD déjà parus, ni dans ceux en consultation. Ce point a été remonté à la DREAL PACA, ainsi qu'au préfet de région. Un courrier est en cours de finalisation afin d'en informer les préfets des différents départements de la région.

### EAU – REDEVANCES :

Après avoir participé à la présentation de la réforme des redevances par l'Agence de l'Eau RMC début septembre, l'association a organisé une réunion d'échanges, en collaboration avec France Chimie Méditerranée, à l'attention de leurs adhérents, afin de les aider dans la compréhension des modifications à venir. L'association a fait remonter quelques questions à l'Agence de l'Eau et invite les industriels qui s'interrogent sur le montant de leur future Redevance prélèvement à contacter l'Agence de l'Eau afin de leur demander une simulation.

### EAU – PFAS :

L'association a organisé un Groupe d'échanges en juin dernier avec ses adhérents afin d'évoquer les résultats des campagnes de mesures dans l'eau, menées au titre de l'arrêté du 20 juin 2023, et les suites à donner. La DREAL a envoyé un email de demande de justification à l'ensemble des industriels dont au moins un PFAS ou l'indicateur AOF a été quantifié, durant les 3 campagnes d'analyses. De nombreuses questions subsistent et les industriels s'interrogent sur l'intérêt de mener des analyses complémentaires lorsque l'incertitude sur les mesures réalisées remet en cause la présence de PFAS ou que la présence de chlorure semble fortement impacter les résultats de l'indicateur AOF.

Un nouveau GT s'est tenu le 26 novembre dernier afin d'évoquer ces points et échanger sur les éventuelles avancées des uns et des autres. Le projet d'arrêté PFAS « Air » a également été présenté aux industriels potentiellement concernés.

### AIR – REUNIONS ATMOSUD / SCENARII 2 :

Dans la continuité des échanges avec ATMOSUD concernant l'étude SCENARII 2, nous organisons une nouvelle réunion le 12 décembre afin que l'ASQAA présente les résultats de cette étude, aux industriels, en amont de toute publication. L'objectif est également de s'assurer que la bonne compréhension de l'évolution entre SCENARII 1 et SCENARII 2.

### IED – PROJET D ARRETE INTEGRE :

La DGPR élabore actuellement un projet d'arrêté ministériel visant à consolider les conclusions sur les MTD des bref applicables aux activités de la Chimie. L'association a participé aux différentes consultations des parties prenantes, notamment avec France Chimie. Le texte est paru le 19 novembre 2024 au Journal officiel.

Nous nous mobiliserons pour vous informer sur ces évolutions réglementaires. Une première réunion d'information et d'échanges est prévue le 24 janvier 2025.

## APPUIS TECHNIQUES (En cours)

### VEILLE REGLEMENTAIRE « ENVIRONNEMENT » :

Rhône Energies (Fos sur Mer), FIBRE EXCELLENCE (Tarascon), PRIMAGAZ (Lavéra), LYONDELL BASELL (Berre) et SEMAG (Gardanne)

### VEILLE REGLEMENTAIRE « SANTE SECURITE AU TRAVAIL » :

Rhône Energies (Fos sur Mer)

### AUDIT REGLEMENTAIRE :

ARKEMA (St Auban), KEMONE (Lavéra), KEMONE (St Auban), KEMONE (Fos sur Mer), PRIMAGAZ (Lavéra)

### DEFINITION DES PRODUITS DE DECOMPOSITION DES FUMEES :

KEMONE (Lavéra)

### TELEDECLARATION GIDAF :

GAZEL ENERGY (Gardanne), SIH (Cannes)

### ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN ŒUVRE ET AU SUIVI DES MESURES DE RETOMBES ATMOSPHERIQUES DE DIOXINES A FOS SUR MER :

ARCELORMITTAL, MARCEGAGLIA, EVERE, KEMONE, SOLAMAT

*N'hésitez pas à nous contacter pour vos besoins d'appuis spécifiques*

## Qui aurait pu prévoir les effets du changement climatique ???

C'est avec un brin d'ironie que je démarre cette chronique, car aujourd'hui, à moins de mettre la tête dans le sable, de nombreux effets sont extraordinairement visibles partout dans le monde et notre région n'est pas épargnée. Et ce n'est pas avec une vision court-termiste « cette année nous avons de l'eau, tout va bien » que nous accueillerons l'avenir sereinement.

Alors que la COP 29 vient de se terminer on ne peut que constater que le ralentissement des émissions de CO2 se fait attendre et qu'il est de plus en plus question de « payer les réparations ». Si l'atténuation est un objectif essentiel pour limiter les dégâts, l'adaptation l'est encore plus car elle aura des effets immédiats.

Pour une entreprise, l'adaptation part d'une analyse de risque, presque comme une autre, mais pas tout à fait. Analyse de risque car cela permet d'évaluer les conséquences et envisager les remèdes pour les limiter. Pas tout à fait comme les autres, car dans le cas du changement climatique on ne sait pas quelle hypothèse prendre. L'inondation centennale n'est plus le critère, le coefficient de sécurité doit être majoré. Il en va de même pour l'ensemble des risques liés aux « caprices » de la météorologie.

Face à la problématique de l'eau, pour continuer dans cette voie, on ne peut pas dire à coup sûr qu'on aura des sécheresses ou des inondations, on a des alternances de situations extrêmes. Il faut se préparer aux deux et gérer les choses de manière aussi pragmatique que possible en fonction de chaque situation. Mais ne pas se préparer serait irresponsable, le montant des pertes étant inestimable avec en prime la perte totale et définitive de l'activité.

Prenons un exemple, le risque de pénurie d'eau qui est bien réel. Nous l'avons touché du doigt en 2022. Donc oui, il faut mettre la sobriété à l'ordre du jour. La bataille pour la ressource en eau pourra être rude et l'industrie devra montrer son exemplarité en la matière. Même si globalement les prélèvements en PACA pour l'industrie manufacturière ne représentent que 4%, localement cela peut représenter beaucoup plus, et d'aucun ne manquera pas de revendiquer d'autres usages prioritaires. Il s'agira donc d'être prêt à gérer des crises, et les préparer c'est se poser les bonnes questions : que fait-on si le robinet est fermé quelques jours, semaines... mois ? Y-a-t-il des possibilités pour anticiper ces situations afin d'en réduire les effets ? A chacun de plancher sur des scénarios en fonction de sa propre situation, de son environnement, de l'évaluation des risques... **Finalement, c'est le cœur de métier des ingénieurs et managers des ICPE !**

10 décembre • Conseil d'Administration EI

10 décembre • Formation GEREP

12 décembre • Réunion ATMOSUD « SCENARII 2 »

12 et 13 décembre • Formation EU-ETS 4

16 décembre • Formation PGS

20 janvier • GT CANAFB PC

24 janvier • Réunion AMPG IED Chimie

6 février • GT CANAFB

## Liste des derniers « Info RESEAU » :

N° 20 - NOUVELLES CONSULTATIONS PUBLIQUES > ENERGIES RENOUVELABLES / OMBRIERES – EXONERATION

N° 21 - CONSULTATION PUBLIQUE / AMI > GRANDS PROJETS DE DECARBONATION INDUSTRIELLE

N° 22 - SECHERESSE > PARUTION AM et ACI Serre-Ponçon, Sainte-Croix/Castillon et Saint-Cassien

N° 23 - NOUVELLE CONSULTATION PUBLIQUE > Décret autorité environnementale et autorité chargée de l'examen au cas par cas

N° 24 - SECHERESSE > MODIFICATION DES ARRETES CADRE DEPARTEMENTAUX 84, 05 et 06 (en cours)

N° 25 - SECHERESSE > MODIFICATION DE LA NOTE D'APPLICATION DE L'AM SECHERESSE

N° 26 - IED > MODIFICATIONS DE LA DIRECTIVE SUR LES EMISSIONS INDUSTRIELLES "IED 2.0"

N°27- NOUVELLE CONSULTATION PUBLIQUE > Projet de décret relatif à l'industrie verte

N°28 - 17 SEPT 2024 - 2 WEBINAIRES D'ACTUALITE > Réforme des redevances par l'Agence de l'eau RMC et Réforme de l'Autorisation Environnementale - Industrie verte par la DGPR

N° 29 - ACTION COUP DE POING DE LA DREAL PACA

N° 29 bis - EAU > RAPPORT "La sobriété hydrique des ICPE"

N° 30 - NOUVELLE CONSULTATION PUBLIQUE > RMOA de l'Anses sur le lithium et ses sels

N°31 - EAU > 12ème Programme d'intervention de l'Agence de l'Eau RMC

N° 32 - DREAL PACA > WEBINAIRE "REFORME DE L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE" LE 18 OCTOBRE 2024

N° 33 - NOUVELLE CONSULTATION PUBLIQUE > Décret emballages et déchets d'emballages professionnels et filière REP d'emballages consommés ou utilisés par les professionnels

N° 34 - EAU > Réforme des redevances et publication des taux applicables de 2025 à 2030

N° 35 - MARDI DE LA DGPR 19/11/2024 - Révision de la directive IED sur les émissions industrielles : les nouveautés de l'IED 2.0

N° 36 – 2 NOUVELLES CONSULTATIONS PUBLIQUES > Installations de gestion des déchets / Grandes Installations de combustion

N° 37 - ACTION COUP DE POING DE LA DREAL PACA

N° 38 - MARDI DE LA DGPR 17/12- Amélioration de la gestion des cessations d'activité et de la réhabilitation des fonciers industriels

**FAITS MARQUANTS**

**REFLEXION**  
... à partager

**A NE PAS MANQUER**

**PUBLICATIONS**

